



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

52 813 01 0010 52 02 Sportedző (judo)

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Entraîneur / entraîneuse sportif / sportive (judo)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- Populariser le mode de vie sain, notamment l'exercice physique et le sport régulier, contribuer à l'établissement et à la consolidation de la santé ;
- Gérer de manière éthique les éléments et les modes de réalisation de la relation objectif-moyen liée aux valeurs de performance ;
- Identifier les nuisances de l'activité, faciliter leur prévention ;
- Coopérer avec les responsables et les entraîneurs de l'établissement en participant au développement des relations de l'établissement ;
- Organiser et animer des stages sportifs, des matchs d'entraînements et de compétition et des centres aérés sportifs ;
- Effectuer les tâches quotidiennes liées au métier ;
- Planifier, organiser et gérer sa préparation sportive ;
- Préparer et faire participer les sportifs aux compétitions, gérer les sportifs en prenant en considération les spécificités de l'âge et des capacités, tout en se concentrant sur la performance ;
- Connaître et appliquer les principes et les méthodes modernes du développement des talents ;
- Préparer et faire participer ses élèves aux compétitions ;
- Elaborer des plans d'entraînement individuels annuels et en assurer l'exécution ;
- Prendre en considération les aspects de la prévention des accidents lors des entraînements et des compétitions, donner les premiers secours en cas de besoin ;
- Populariser les activités de loisir saines ;
- Travailler en coopération avec d'autres spécialistes sportifs ou de santé.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat	Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Ministre des Ressources Humaines	
Niveau du certificat (national ou international) Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 52 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel ou intellectuel, qui se base sur les compétences d'entrée définies par les exigences professionnelles et d'examen, sur une pré-qualification professionnelle ou sur un examen de baccalauréat. Code ISCED97: 4CV	Echelle de notation/Exigences aux examens Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes: 81-100% très bien (5) 71-80% bien (4) 61-70% moyen (3) 51-60% passable (2) 0-50% insuffisant (1)	
	Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:	
Mention de série du certificat: PT K son numéro d'ordre: 123456		
Date de délivrance du certificat: 2021.06.18	Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:	100%
	Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:	5
Accès au niveau d'éducation/formation suivant A l'enseignement supérieur	Accords internationaux	
Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)		
Base légale		

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1000 heures
Niveau d'entrée requis: Baccalauréat Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass. Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.06.18		CACHET